



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/40/866  
S/17615  
8 novembre 1985  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarantième session  
Points 72, 73, 131, 132 et 137 de l'ordre du jour  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR  
LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE  
APPLICATION DES DISPOSITIONS DE SECURITE  
COLLECTIVES DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES POUR  
LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE LA SECURITE  
INTERNATIONALES  
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE  
ENTRE ETATS  
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS  
RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION D'UNE  
CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE LE RECRUTEMENT,  
L'UTILISATION, LE FINANCEMENT ET L'INSTRUCTION  
DE MERCENAIRES

CONSEIL DE SECURITE  
Quarantième année

Lettre datée du 8 novembre 1985, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre quelques renseignements supplémentaires concernant certains aspects de la politique des autorités pakistanaïses à l'égard des fugitifs afghans vivant dans ce pays.

J'ai en outre l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer ces renseignements en tant que document de l'Assemblée générale, au titre des points 72, 73, 131, 132 et 137 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) M. FARID ZARIF

ANNEXE

Renseignements supplémentaires sur certains aspects de la politique  
des autorités pakistanaises à l'égard des fugitifs afghans vivant  
dans ce pays

1. Au cours des sept dernières années, le Gouvernement militaire du Pakistan a constamment utilisé, à des fins politiques, économiques et militaires, la question des Afghans résidant dans ce pays. Les autorités pakistanaises, ligüées avec les chefs de file de la contre-révolution afghane résidant dans ce pays, font de leur mieux pour attiser le problème en utilisant diverses méthodes d'ingérence et d'intervention et de propagande hostile. Ils s'en prévalent pour chercher à recevoir une assistance prétendument humanitaire sous forme d'armes, d'équipements et de fonds de pays réactionnaires et impérialistes ainsi que de certaines organisations internationales.
2. A cette fin, les autorités pakistanaises gonflent grossièrement par divers moyens le nombre des fugitifs. Les statistiques publiées par des sources occidentales et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sont établies sur la base de renseignements fournis par les autorités pakistanaises. On affirme que des camps spéciaux ont été créés dans les provinces du "Nord-Ouest" et du Baluchistan pour ces fugitifs. En réalité, toutefois, à l'exception d'un nombre limité de camps modèles créés à des fins de propagande, les fugitifs afghans vivent sous des tentes et dans des cavernes dépourvus du confort minimum. Dans ces camps de concentration, les vivres et l'eau potable font défaut et les maladies contagieuses, telles que la tuberculose, le paludisme et d'autres maladies épidémiques font des ravages. Les rations alimentaires et les médicaments "donnés" par les pays occidentaux ne parviennent pas à ceux qui les méritent et sont vendus cher sur les marchés pakistanais. Le taux de mortalité parmi les fugitifs en particulier parmi les enfants est très élevé, de même que le taux de criminalité.
3. Les autorités pakistanaises et les groupes contre-révolutionnaires utilisent les camps de concentration comme centres de recrutement de bandits. Par des manoeuvres d'intimidation allant parfois jusqu'à la menace du fusil, la corruption et même la prise en otage de femmes et d'enfants de familles afghanes, ils forcent les hommes vivant dans les camps à s'enrôler dans un groupe contre-révolutionnaire quelconque. Là, les hommes reçoivent une formation et des armes pour être ensuite envoyés en Afghanistan pour des missions de meurtre et de sabotage. Ceux qui refusent sont soit envoyés dans les prisons pakistanaises ou celles qui sont administrées par la contre-révolution, soit se voient refuser les rations minima nécessaires pour survivre.
4. Les fugitifs sont de plus en plus mécontents d'une telle situation. De même, à la suite des graves revers infligés à l'intérieur de l'Afghanistan aux groupes contre-révolutionnaires envoyés du Pakistan, et du sentiment qu'ont de plus en plus les fugitifs que cette guerre fratricide est insensée, un grand nombre de fugitifs s'abstiennent de participer à cette guerre.

Récemment, le mécontentement, la déception et même les rebellions dûs aux conditions de vie misérables des fugitifs afghans ont augmenté. Tel a été particulièrement le cas à Jamrood, Balbira, Naser Khan, Babo, Maney, Manda, Alozay et dans d'autres camps. Les intéressés expriment plus ouvertement leur désir de retourner dans leur patrie. En plus, de nombreuses jirgahs (assemblées) tenues par des tribus vivant à Kaiber, Momand et Kurram ont réclamé l'expulsion des contre-révolutionnaires afghans et la clôture de leurs camps qui sont devenus une source de criminalité et de maladies épidémiques diverses.

5. Les autorités pakistanaises continuent encore à poser des obstacles au retour des Afghans résidant dans ce pays. Des unités de l'armée et de la milice pakistanaises ont été déployées le long de la frontière à cette fin. Par exemple, ces unités ont empêché, par les armes, le retour de 600 familles en juin cette année. En juillet et en août, de nombreuses arrestations ont été opérées à Bano, Kurram, Gairay, Baqi Khail, Katoran et dans d'autres camps de la province du "Nord-Ouest" où plus de 50 p. 100 des fugitifs avaient dit expressément au cours de réunions qu'ils désiraient retourner dans leur pays. Toutefois, ceux qui souhaitaient rentrer chez eux se sont vus privés d'une partie de leur ration alimentaire et soumis à d'autres formes d'intimidation et de coercition.

La République démocratique d'Afghanistan est extrêmement préoccupée par le sort misérable des compatriotes qui sont retenus au Pakistan par la force. Par conséquent, notre peuple, tout en protestant vigoureusement contre une telle situation, condamne les efforts déployés par les autorités d'Islamabad pour poser des obstacles au retour des Afghans résidant dans ce pays, de tels agissements constituant une violation flagrante de toutes les normes reconnues du droit international.

-----

